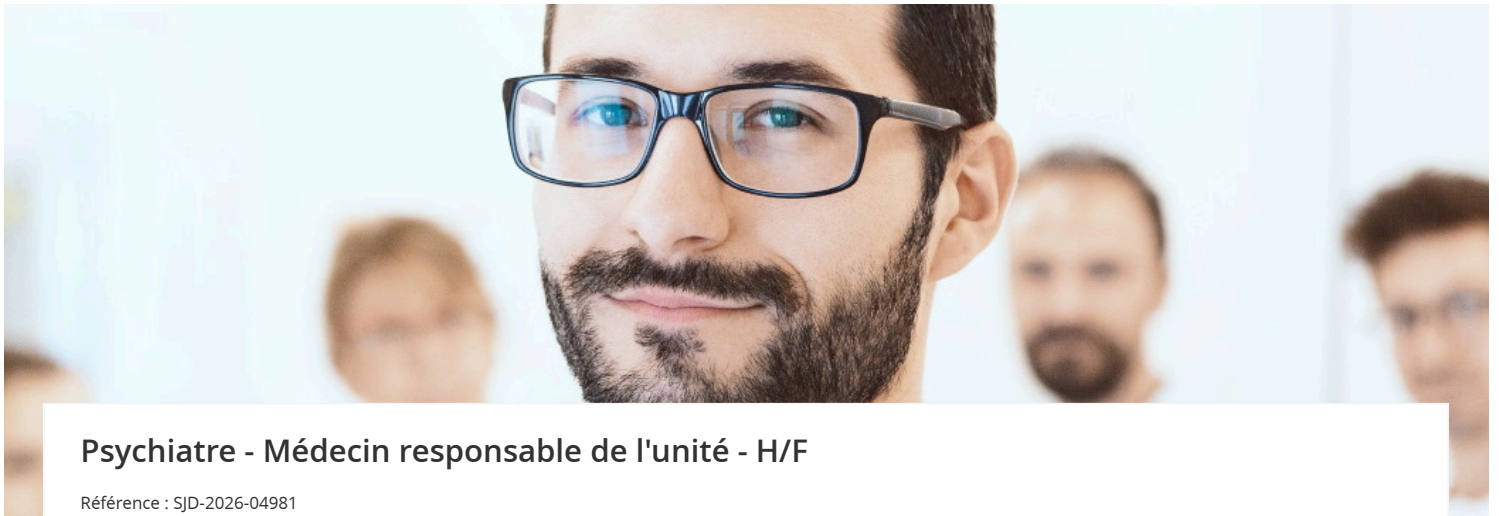




Psychiatre - Médecin responsable de l'unité - H/F

Référence : SJD-2026-04981

CDI

VENISSIEUX

- ✓ Pôle : Hôpital Saint Jean de Dieu
- ✓ Service : CAPC
- ✓ Niveau d'études : Bac +5 et plus
- ✓ Niveau d'expérience : Tous niveaux d'expérience
- ✓ Famille de Métier : Médical
- ✓ Ville : 21 rue Jules Ferry 69200 Vénissieux
- ✓ Date de dernière mise à jour : 21/10/2026
- ✓ Secteur : Pôle psychiatrie adulte G27
- ✓ Localisation : VENISSIEUX
- ✓ Type de contrat : CDI
- ✓ Temps plein / Temps Partiel : Temps plein
- ✓ Métiers : Psychiatre
- ✓ Mobilité : Aucune

Présentation

La Fondation Action Recherche Handicap et Santé mentale (ARHM) gère des établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans le champ de la psychiatrie, du handicap psychique, mental et/ou physique et des addictions. Ces établissements et services sont regroupés en neuf pôles d'activité : le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, les Ateliers Denis Cordonnier, le pôle Pléiade, le pôle Moulin Carron, le pôle L'Escale, la Chevanière, le pôle Lyade, le pôle Logement et l'institut Jean Bergeret. La Fondation ARHM compte 1 700 salariés pour un budget global de 121 millions d'euros.

Son principal pôle, le centre hospitalier Saint Jean de Dieu est un établissement de santé privé d'intérêt collectif spécialisé en psychiatrie. Il participe aux missions de service public pour les secteurs psychiatriques dans le sud du département du Rhône et dans le 7ème arrondissement de Lyon.

Le Pôle sectoriel G27 correspond au Sud/Sud-Est du département du Rhône. Une équipe de 12 médecins se coordonne pour assurer les prises en charge des patients au sein de :

- 2 unités d'hospitalisation, qui accueillent tous types de pathologie avec une large proportion de patients souffrant de psychose, ou présentant des troubles graves de la personnalité sous les trois modes d'hospitalisation : HL, SPDT et SPDRE

- 1 CAPC (Centre d'Accueil Psychothérapique de crise)

1. 1 hôpital de jour intra hospitalier ouvert 7 jours sur 7

- 3 CMP/CATTP (à Saint Symphorien d'Ozon, Saint PRIEST et Vénissieux)

- 1 équipe mobile sectorielle

- 1 équipe PEP (premier épisode psychotique)

Quelles missions ?

Le CAPC est un dispositif de prise en charge de la crise en ambulatoire dans un cadre temporel de 3 mois renouvelable une fois, s'appuyant sur des consultations individuelles et des prises en charge groupales.

Le psychiatre réalise un travail clinique d'évaluation, de diagnostic, de prise en charge et de coordination du projet de soin des patients accueillis par l'équipe pluridisciplinaire. Cette dernière est composée de 6 IDE, une secrétaire, un cadre de de santé, une assistante sociale, 3 psychologues. Le temps médical global est de 1.4 ETP.

Le psychiatre médecin responsable a également une fonction managériale d'organisation et de structuration de l'unité en lien avec le cadre de santé.

Quelle formation / diplôme ?

- Doctorat en médecine et DES/CES de psychiatrie validé.
- Expérience du travail en milieu hospitalier avec une équipe pluri professionnelle.
- Permis B

Renseignements complémentaires :

Date début du contrat : Dès que possible CDI temps plein

Lieu de travail : 21 rue Jules Ferry à Vénissieux.